LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 22 JUIN 2026

01 INTERCOMMUNALITE – DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T) DE L'ARC

02 INTERCOMMUNALITE – ADHESION AU CENTRE DE SUPERVISION INTERCOMMUNAL (C.S.I) – PASSATION D'UNE CONVENTION

03 INTERCOMMUNALITE – RENOUVELLEMENT DU TRANSFERT A L'ARC DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) SUR LE PERIMETRE RELEVANT DE SA COMPETENCE

04 FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION VEHICULE ELECTRIQUE SERVICE TECHNIQUE

05 FINANCES – EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX

06 FINANCES – TARIFS COMMUNAUX 2026/2027 – RESTAURATION SCOLAIRE, ACCUEIL PERISOCLAIRE DU MATIN ET ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR POUR LES MATERNELLES

07 URBANISME – INSTAURATION DE L'OBLIGATION DE DECLARATION PREALABLE POUR LES DIVISIONS FONCIERES

08 AMENAGEMENT – ELECTION DES DEUX PROPRIETAIRES TITULAIRES DE BIENS FONCIERS NON BATIS ET DU SUPPLEANT QUI SIEGERONT A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER INSTITUEE DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE AU GABARIT EUROPEEN DE L'OISE (MAGEO) ENTRE COMPIEGNE ET CREIL

09 AFFAIRES FONCIERES – ACQUISITIONS

10 AFFAIRES FONCIERES – DENOMINATION « CHEMIN DU BUTEL »

11 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027 – NOMINATION D'UN COORDINATEUR COMMUNAL ET DE QUATRE AGENTS RECENSEURS

12 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE DEUX EMPLOIS NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ET D'UN EMPLOI NON PERMANENT SAISONNIER

13 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – RECOURS A L'APPRENTISSAGE